



Ville de Lausanne

Bureau lausannois
pour les immigrés



Guide 2025 des associations lausannoises

CONSTRUISONS ENSEMBLE L'INTÉGRATION !

Rendez-vous, formations, financement de projets,
salles en location, adresses utiles

Sommaire

1. Editorial	4
2. Vos rendez-vous 2024	6
Calendrier	8
Programme	10
3. Soutien à vos projets associatifs	18
Fonds lausannois d'intégration – FLI	19
Autres financements	22
4. Projet Traits d'union	28
5. Salles en location	31
Salles avec tarif préférentiel	32
Autres salles	35
6. Adresses utiles	39

Au service des associations

Les associations actives dans les domaines de l'intégration et de la prévention du racisme sont des partenaires privilégiés de la Ville de Lausanne et de son Bureau lausannois pour les immigrés. Elles endossent un rôle précieux et indispensable pour favoriser la cohésion, l'entraide et le vivre-ensemble, en complémentarité avec l'action des pouvoirs publics. C'est pourquoi le BLI leur propose, tout au long de l'année, des formations, des rendez-vous, des locations de salles à des tarifs très préférentiels, des visites, des séances d'information, afin de les soutenir dans leur engagement et d'entretenir ce lien et ce dialogue essentiels entre la Ville et les associations.

Ce guide souhaite ainsi constituer une véritable mine d'informations pour les associations, mettant à jour et réunissant les principales dates à retenir pour l'année 2025. Ses différents chapitres invitent donc à inscrire dans son agenda les prochains rendez-vous, citoyens ou associatifs, ou encore relatifs au projet Traits d'union, mais aussi les formations, dont certaines nouvelles, qui sont proposées gratuitement aux associations.

Vous y trouverez aussi des renseignements au sujet des séances d'information visant à soutenir ces mêmes associations ainsi que les collectifs intéressés dans la préparation et la soumission de projets au Fonds lausannois d'intégration (FLI).

Des activités nouvelles sont en outre proposées en 2025 dans le domaine de la citoyenneté. Dans la perspective des élections communales de 2026 – auxquelles les Lausannoises et Lausannois sans passeport suisse seront invités à participer - ces rendez-vous contribuent à rappeler que chacune et chacun peut s'engager et prendre part à la vie sociale et politique lausannoise. Et ce, quel que soit son statut ou ses origines.

Nous espérons que ce guide atteindra son objectif, c'est-à-dire de faciliter l'indispensable travail des associations, de même que la planification, en amont, de leurs activités et projets. Une manière aussi, pour le BLI, de saluer et valoriser ce précieux engagement associatif, souvent bénévole, mais toujours exigeant.

Bashkim Iseni, délégué à l'intégration et responsable du Bureau lausannois pour les immigrés

2. Vos rendez-vous 2025

Tout au long de l'année, le Bureau lausannois pour les immigrés - BLI donne rendez-vous aux associations pour des rencontres, des visites, des formations ou encore des séances d'informations. Tous ces rendez-vous et formations sont gratuits mais sur inscription auprès du BLI (021 315 72 45 ou bli@lausanne.ch).

Pour l'inscription, merci de respecter les délais suivants : 5 jours ouvrables pour un rendez-vous, une séance ou une visite et 10 jours pour une formation.

RENDEZ-VOUS CITOYENS DU BLI



Le BLI vous propose des visites commentées et gratuites ainsi que des moments d'information et d'échange. L'objectif de ces rendez-vous est de vous faire découvrir les institutions de votre ville, de vous permettre de mieux comprendre l'action des pouvoirs publics et de vous informer sur les possibilités de vous engager dans le développement de votre quartier ou de votre commune, quels que soit vos origines ou votre passeport.

FONDS LAUSANNOIS D'INTÉGRATION – FLI



Dès cette année, les demandes de financement se font en ligne ! Afin de vous aider à déposer votre demande sur cette nouvelle plateforme, échanger sur les conditions du Fonds lausannois d'intégration et vous permettre de préparer votre dossier dans les meilleures conditions, le BLI organise deux séances d'information par année. La participation à l'une de ces séances est obligatoire pour toute personne souhaitant déposer une demande.

Ces séances sont organisées environ un mois et demi avant les deux délais annuels de dépôt de projets du 15 avril et du 15 octobre.

Informations détaillées sur le FLI, pp. 19-21

FORMATIONS



Afin de soutenir les associations actives dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme et de leur permettre l'acquisition de nouvelles compétences, le BLI offre chaque année plusieurs formations portant sur des thématiques essentielles à la vie associative. Cet appui concret bénéficie non seulement aux associations elles-mêmes, mais également aux pouvoirs publics qui financent régulièrement certains projets d'intégration et leur confient divers mandats spécifiques.

Par souci d'accessibilité, les coûts de ces formations sont pris en charge par le BLI.

Gratuit, sauf frais d'inscription de Fr. 10.-.

Inscription valide après paiement et confirmation du BLI.

Places limitées. En cas d'affluence, une préférence sera donnée aux personnes habitant à Lausanne.


FESTIVITÉS




Les moments de fête et de célébrations constituent des occasions propices aux échanges et au partage entre les associations elles-mêmes mais aussi avec les autres actrices et acteurs du réseau de l'intégration. Elles peuvent également offrir de précieuses opportunités pour promouvoir ces activités associatives auprès de la population lausannoise.


Calendrier 2025

MARS


01.03
9h-16h30  Formation : Définir et planifier vos projets pour plus d'impact, 1^{re} partie (p. 10)


08.03
9h-16h30  Formation : Définir et planifier vos projets pour plus d'impact, 2^e partie (p. 10)

10.03
17h30-18h30  L'Hôtel de Ville et ses institutions politiques (p. 11)


12.03
18h-19h30  FLI Séance d'information : Financer ses projets grâce au Fonds lausannois d'intégration – FLI (p. 11)


AVRIL


07.04
17h-19h  Séance d'information : La procédure de naturalisation (p. 12)


15.04
 FLI Délai d'envoi de vos projets au Fonds lausannois d'intégration (p. 12)

MAI


08.05
18h-20h  Formation : Les bases du graphisme pour créer les supports de communication de votre association 1^{re} partie (p. 12)

15.05
18h-20h  Formation : Les bases du graphisme pour créer les supports de communication de votre association 2^e partie (p. 12)

19.05
17h30-19h  Migration et engagement citoyen : rencontre avec des personnalités inspirantes (p. 13)


22.05
18h-20h  Formation : Les bases du graphisme pour créer les supports de communication de votre association 3^e partie (p. 12)


SEPTEMBRE


04.09
18h-19h30  Séance d'information :
Financer ses projets grâce au Fonds lausannois
d'intégration – FLI (p. 13)


15.09  Journée internationale de la démocratie (p. 14)


OCTOBRE


02.10
18h-21h  Formation : Réaliser un dossier de recherche de
fonds impactant et efficient, 1^{re} partie (p. 14)

06.10
17h-19h  Séance d'information :
La procédure de naturalisation (p. 15)

09.10
18h-21h  Formation : Réaliser un dossier de recherche de
fonds impactant et efficient, 2^e partie (p. 14)


15.10  Délai d'envoi de vos projets au
Fonds lausannois d'intégration (p. 15)


16.10
18h-21h  Formation : Réaliser un dossier de recherche de
fonds impactant et efficient, 3^e partie (p. 14)


23.10
18h-21h  Formation : Réaliser un dossier de recherche de
fonds impactant et efficient, 4^e partie (p. 14)

NOVEMBRE

04.11
17h30-19h30  Découverte du Grand Conseil (p. 15)

19.11
18h-19h30  Séance d'information :
Pourquoi et comment voter ? (p. 16)

20.11
17h30-21h  Formation : Comprendre et tenir la comptabilité
de son association, 1^{re} partie (p. 16)

27.11
17h30-21h  Formation : Comprendre et tenir la comptabilité
de son association, 2^e partie (p. 16)

DÉCEMBRE

Date à définir  Fête Diver'cité – 5^e édition (p. 17)

Programme des rendez-vous

MARS

FORMATION : DÉFINIR ET PLANIFIER VOS PROJETS POUR PLUS D'IMPACT



SAMEDIS 1 ET 8 MARS, 9H-16H30

(Cette formation se décline en deux modules indissociables)

Cette formation a pour objectif d'aider les associations à créer des projets pertinents et à augmenter leur impact. Ces deux journées vous apporteront non seulement des bases théoriques, mais vous permettront également de les mettre en pratique en travaillant sur votre propre projet d'intégration.

Une excellente opportunité pour mettre de l'ordre dans vos idées et peut-être vous préparer à soumettre une demande au FLI ?

Les associations récemment créées sont les bienvenues à cette formation. Celle-ci est proposée également aux porteuses et porteurs de projets destinés au Budget participatif de la Ville de Lausanne.

Lieu: Cercle ouvrier lausannois, place Chauderon 5

Coûts et inscription: voir p. 7

Animation: Claude Michaud, Social Business Models

Conditions: les personnes inscrites s'engagent à être présentes aux deux journées de formation

L'HÔTEL DE VILLE ET SES INSTITUTIONS POLITIQUES



LUNDI 10 MARS 17H30-18H30

L'Hôtel de Ville vous ouvre ses portes! Laissez-vous guider à travers les salles où siègent les élu-e-s. Vous découvrirez l'histoire du lieu ainsi que le rôle et les activités du Conseil communal et de la Municipalité de Lausanne. En présence de représentantes et représentants des partis politiques. Apéritif offert en fin de visite.

Lieu: Hôtel de Ville, Salle du Conseil communal, place de la Palud 2

SÉANCE D'INFORMATION : FINANCER SES PROJETS GRÂCE AU FONDS LAUSANNOIS D'INTÉGRATION – FLI

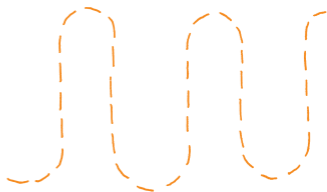


MERCREDI 12 MARS, 18H-19H30

Quels sont les conditions et critères d'évaluation d'un projet soumis par une association ou un collectif au Fonds lausannois d'intégration? Venez le découvrir et poser toutes vos questions afin de préparer votre demande de financement dans les meilleures conditions. Cette séance est obligatoire pour les associations souhaitant déposer une demande de fonds au FLI.

Lieu: Espace Dickens, avenue Charles Dickens 4

Informations détaillées sur le FLI, pp. 19-21



AVRIL

SÉANCE D'INFORMATION : LA PROCÉDURE DE NATURALISATION



LUNDI 7 AVRIL, 17H-19H

Vous vous posez des questions sur une éventuelle naturalisation ? Nous vous présenterons les critères, les conditions ainsi que les étapes de cette procédure qui conduit à obtenir le passeport suisse. Des spécialistes seront à disposition pour répondre à vos questions.

Lieu : Hôtel de Ville, Salle du Conseil communal, place de la Palud 2

DÉLAI D'ENVOI DE VOS PROJETS AU FONDS LAUSANNOIS D'INTÉGRATION

FLI

LUNDI 15 AVRIL

Informations détaillées sur le FLI, pp. 19-21

MAI

FORMATION : LES BASES DU GRAPHISME POUR CRÉER LES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE VOTRE ASSOCIATION



JEUDIS 8, 15 ET 22 MAI, 18H-20H

(Cette formation se décline en trois modules indissociables)

Cette formation vous donnera des clés pour créer vos propres supports de communication. Vous vous exercerez à créer un flyer à l'aide de Canva, un outil de design en ligne gratuit. Vous apprendrez à utiliser des images qui communiquent efficacement les valeurs et missions de votre association pour interagir avec vos membres, partenaires et bénévoles.

Conditions : avoir un ordinateur portable et créer un compte (gratuit) sur Canva avant la formation. Les personnes inscrites s'engagent à être présentes aux trois soirées de formation.

Animation : Irène Penrose, graphiste, webdesigner et experte en communication solidaire

Lieu : Espace Dickens, avenue Charles Dickens 4

MIGRATION ET ENGAGEMENT CITOYEN : RENCONTRE AVEC DES PERSONNALITÉS INSPIRANTES



LUNDI 19 MAI 17H30-19H

À l'approche des élections communales de 2026, venez échanger avec des personnalités, issues de la migration et engagées pour la Ville de Lausanne! Vous pourrez en apprendre davantage sur les motivations de leur engagement, leurs parcours respectifs ainsi que leur approche de la participation.

Lieu : Hôtel de Ville, Salle du Conseil communal, place de la Palud 2

SEPTEMBRE

SÉANCE D'INFORMATION : FINANCER SES PROJETS GRÂCE AU FONDS LAUSANNOIS D'INTÉGRATION - FLI

FLI

JEUDI 4 SEPTEMBRE, 18H-19H30

Quelles sont les conditions et critères d'évaluation d'un projet soumis par une association ou un collectif au Fonds lausannois d'intégration? Venez le découvrir et poser toutes vos questions afin de préparer votre demande de financement dans les meilleures conditions. Cette séance est obligatoire pour les associations souhaitant déposer une demande de fonds au FLI.

Lieu : Espace Dickens, avenue Charles Dickens 4

Informations détaillées sur le FLI, pp. 19-21

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DÉMOCRATIE



DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

Cette journée est l'occasion pour la Ville de Lausanne et pour ses habitantes et habitants de célébrer la démocratie et les différents moyens de prendre part à l'organisation de la société.

Programme complet : www.lausanne.ch/democratie

OCTOBRE

FORMATION : RÉALISER UN DOSSIER DE RECHERCHE DE FONDS IMPACTANT ET EFFICIENT



JEUDIS 2, 9, 16 ET 23 OCTOBRE, 18H-21H

(Cette formation se décline en quatre modules indissociables)

Cette formation propose de vous initier à l'art de la création d'un dossier de recherche de fonds à la fois impactant et efficient. Vous pourrez y acquérir des compétences adaptées au domaine associatif et ainsi formuler des demandes de financement convaincantes.

Conditions: Les personnes inscrites s'engagent à être présentes aux quatre soirées de formation.

Lieu: Espace Dickens, avenue Charles Dickens 4



SÉANCE D'INFORMATION : LA PROCÉDURE DE NATURALISATION



LUNDI 6 OCTOBRE, 17H-19H

Vous vous posez des questions sur une éventuelle naturalisation? Nous vous présenterons les critères, les conditions ainsi que les étapes de cette procédure qui conduit à obtenir le passeport suisse. Des spécialistes seront à disposition pour répondre à vos questions.

Lieu : Hôtel de Ville, salle du Conseil communal, place de la Palud 2

DÉLAI D'ENVOI DE VOS PROJETS AU FONDS LAUSANNOIS D'INTÉGRATION

FLI

MARDI 15 OCTOBRE

Informations détaillées sur le FLI, pp. 19-21

NOVEMBRE

DÉCOUVERTE DU GRAND CONSEIL



MARDI 4 NOVEMBRE, 17H30-19H30

Quel est le rôle du Grand Conseil? Qui le compose? Quelles sont les activités menées par les députées et députés? Le temps d'une visite, prenez place dans l'hémicycle du Parlement vaudois pour y découvrir son fonctionnement. Des membres du Grand Conseil partageront avec vous leur vision de la politique lausannoise et cantonale, leurs engagements et motivations à siéger. Vous pourrez poursuivre les échanges autour d'un apéritif.

Lieu : Parlement vaudois, rue Cité-Devant 13

SÉANCE D'INFORMATION : POURQUOI ET COMMENT VOTER ?



MERCREDI 19 NOVEMBRE, 18H-19H30

Pourquoi voter ? Comment utiliser mon matériel de vote et ainsi participer aux décisions de la collectivité qui ont un impact sur ma vie quotidienne ?

Un atelier vous permettra de vous familiariser avec le matériel de vote. Des membres de la Municipalité, des partis politiques et du BLI se tiendront à disposition pour échanger avec vous sur vos droits politiques. En fin de séance, vous pourrez vous rendre aux différents stands d'information tout en dégustant un apéritif.

Lieu : Casino de Montbenon, salle des Fêtes, allée Ernest-Ansermet 3

FORMATION : COMPRENDRE ET TENIR LA COMPTABILITÉ DE SON ASSOCIATION



JEUDIS 20 ET 27 NOVEMBRE, 17H30-21H

(Cette formation se décline en deux modules indissociables)

Cette formation vous permettra de connaître les notions principales de la comptabilité associative. Comme par exemple : les bases juridiques et comptables d'une association, les termes comptables et la présentation des comptes annuels, l'analyse et l'interprétation d'un bilan et d'un compte de résultats au travers de ratios. Vous préparerez également un tableau de flux de trésorerie et effectuerez une analyse succincte de la santé financière de votre association.

Conditions : Aucune compétence préalable en comptabilité n'est requise pour participer à cette formation. Les personnes inscrites s'engagent en revanche à être présentes aux deux soirées de formation.

Animation : Javier Fraga, FRAGA fiduciaire Sàrl

Lieu : Espace Dickens, avenue Charles Dickens 4



DÉCEMBRE

FÊTE DIVER'CITÉ – 5^E ÉDITION

DATE À DÉFINIR



La Fête Diver'cité fait partie des projets développés dans le cadre de la démarche participative Traits d'union. Elle a pour objectif de mettre en lumière et de valoriser le travail des associations. Le concept de sa 4^e édition sera discuté en début d'année.



3. Soutien à vos projets associatifs

Vous souhaitez mettre en place un projet d'intégration ou de prévention du racisme à Lausanne ? Vous ne savez pas à qui et comment adresser une demande d'aide financière ? Vous avez besoin de conseils ?

Le Bureau lausannois pour les immigrés – BLI vous donne des informations sur :

- L'organisation générale de votre projet
Conception, réalisation, planification, contacts utiles.
- Le financement de votre projet
Fonds lausannois d'intégration (pp. 19-21)
Autres possibilités de financement (pp. 22-26)

Renseignements par téléphone (021 315 72 42),
courriel (bli.projets@lausanne.ch) ou entretien individuel
sur rendez-vous.



Informations détaillées sur le Fonds lausannois d'intégration : www.lausanne.ch/fli

Informations détaillées sur les sources possibles de financement sur : www.lausanne.ch/bli >
Associations et migration >
Soutien et financement de projets

Fonds lausannois d'intégration – FLI

Le Fonds lausannois d'intégration met des moyens financiers à disposition des Lausannoises et Lausannois pour concrétiser leurs projets de proximité.

Critères pour le dépôt d'une demande de financement

Le projet doit répondre à un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Valoriser la diversité culturelle en tant qu'atout important pour l'ensemble de la population lausannoise;
- Promouvoir et stimuler les échanges interculturels entre population suisse et étrangère à Lausanne, ainsi que la cohabitation dans les quartiers;
- Répondre aux besoins spécifiques de certains groupes de la population lausannoise et apporter un soutien particulier à des personnes à certains âges de la vie (par ex. femmes migrantes, enfants allophones en âge préscolaire, projets intergénérationnels);
- Amener les personnes participantes à s'interroger sur les valeurs citoyennes et sur leurs propres valeurs;
- Aborder les thèmes de la peur réciproque et des préjugés;
- Montrer les rapports de pouvoir qui sont à la base du racisme et de la discrimination.

Les requérantes et requérants doivent appartenir à l'une des catégories suivantes :

- Associations ou collectifs de personnes migrantes;
- Associations actives en matière de promotion de l'intégration et de prévention du racisme;
- Collectifs de quartier et organismes à but non lucratif actifs dans le domaine de l'intégration.

Avant le dépôt de leur demande de financement, les requérantes et requérants doivent participer à l'une des deux séances d'échange et d'information obligatoires (voir p. 21).

La participation à la formation en gestion de projets «Définir et planifier vos projets pour plus d'impacts» est recommandée mais facultative (voir p. 21).

Evaluation des projets

Les demandes de financement sont évaluées par la Commission lausannoise pour l'intégration (CLI).

INFORMATIONS PRATIQUES

Quand envoyer une demande de financement ?

- Pour les projets de plus de Fr. 5'000.- (coûts totaux) : deux délais par année, le 15 avril et le 15 octobre
- Pour les projets de moins de Fr. 5'000.- : envoi possible tout au long de l'année

Comment envoyer une demande de financement ?

- Via la plateforme en ligne, accessible à l'adresse www.lausanne.ch/fli
- Par e-mail (bli.projets@lausanne.ch)
- Par courrier postal (Bureau lausannois pour les immigrés, pl. de la Riponne 10, CP 5032, 1001 Lausanne).

Comment s'informer et ainsi augmenter ses chances de succès ?

- Se rendre à l'une des deux séances annuelles obligatoires d'échange et d'information (voir p. 21)
- Consulter le site internet www.lausanne.ch/fli
- Contacter le BLI (bli.projets@lausanne.ch, 021 315 72 42). Entretien individuel possible sur rendez-vous.

DATES À RETENIR

Séances d'échange et d'information

Mercredi 12 mars et jeudi 4 septembre, 18h-19h30

Deux séances d'information sont organisées chaque année. Elles ont pour objectif de permettre aux associations de préparer leur dossier de demande de financement auprès du FLI dans les meilleures conditions et ainsi mettre toutes les chances de leur côté.

La participation à l'une de ces séances est obligatoire pour les associations souhaitant déposer une demande au FLI.

Lieu: Espace Dickens, avenue Charles Dickens 4

Inscription: obligatoire, au plus tard 5 jours avant la date auprès du BLI

Formation : Définir et planifier vos projets pour plus d'impact

Samedis 1^{er} et 8 mars, 9h-16h30

(cette formation se décline en deux modules indissociables)

Cette formation a pour objectif d'aider les associations à créer des projets pertinents et à augmenter leur impact. Ces deux journées vous apporteront non seulement des bases théoriques mais vous permettront également de les mettre en pratique en travaillant sur votre propre projet d'intégration.

Une excellente opportunité pour clarifier vos idées et peut-être vous préparer à soumettre une demande au FLI?

Les associations récemment créées sont les bienvenues à cette formation. Celle-ci est proposée également aux porteuses et porteurs de projets destinés au Budget participatif de la Ville de Lausanne.

Lieu: Cercle ouvrier lausannois, place Chauderon 5

Inscription: obligatoire, au plus tard 10 jours avant la date auprès du BLI

Coûts: gratuit, sauf frais d'inscription Fr. 10.-. Voir détails p. 7

Conditions: les personnes inscrites s'engagent à être présentes aux deux journées de formation.

Autres financements

AU NIVEAU LAUSANNOIS

Semaine d'actions lausannoise contre le racisme

Le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) coordonne la Semaine d'actions contre le racisme et peut apporter, à cette occasion, un soutien financier et promotionnel à des projets correspondant au thème annuel de la manifestation.

Bureau lausannois pour les immigrés, 021 315 72 45,
bli@lausanne.ch, www.lausanne.ch/racisme

Fonds de soutien à des projets d'adolescent·e-s et de jeunes adultes

La Délégation à la jeunesse de la Ville de Lausanne octroie des aides financières pour des projets sociaux, culturels ou sportifs, sans but lucratif et à dimension sociale, émanant de jeunes Lausannois·es âgé·e-s de 13 à 25 ans.

Tanguy Ausloos, délégué à la jeunesse, 021 315 68 20,
delegation.jeunesse@lausanne.ch

Participation culturelle : appel à projets

Dans le domaine de la participation culturelle, la Ville de Lausanne accorde des subventions ponctuelles par le biais d'un appel à projets annuel, en faveur de projets explorant de nouvelles modalités d'expression et de participation.

Service de la culture, 021 315 25 25, culture@lausanne.ch,
www.lausanne.ch/service-culture

Fondation éducation 21

éducation21 offre un soutien financier et des conseils à des établissements scolaires ou des classes pour la mise en œuvre de projets dans les domaines de la prévention du racisme ou

de l'éducation en vue d'un développement durable (EDD). Les intervenant·e·s externes qui ont un lien explicite avec l'école peuvent déposer une demande uniquement dans le domaine thématique «prévention du racisme».

éducation 21, Monbijoustrasse 31, 3011 Berne, 031 321 00 21,
jessica.buzzolini@education21.ch,
www.education21.ch/fr/aides-financieres

Prix communal du Bureau lausannois pour les familles

Le Bureau lausannois pour les familles propose un appel à projets qui récompense des prestations consistant à faciliter et enrichir la vie des familles lausannoises, en leur facilitant l'accès à des activités, en simplifiant leurs démarches ou encore en favorisant le «vivre-ensemble».

Bureau lausannois pour les familles (BLF), place Chauderon 9,
CP 5032, 1001 Lausanne, 021 315 60 00, famille@lausanne.ch,
www.lausanne.ch/blf-appel-a-projets

Fonds communal pour le développement de l'activité physique et du sport pour toutes et tous

Les projets soutenus par ce fonds visent à promouvoir l'égalité des genres dans le sport et développer la pratique sportive chez les femmes et/ou à développer et promouvoir le sport pour toutes et tous, le sport associatif et le sport-santé.

Service des sports, chemin des Grandes-Roches 10,
CP 243, 1001 Lausanne 18, 021 315 14 14, sports@lausanne.ch,
www.lausanne.ch/fonds-sport

Fonds communal pour le développement durable (FDD)

Le FDD finance des mesures et projets en faveur du développement durable, à savoir un environnement de qualité, une société solidaire, une économie forte, un partenariat entre la population, les autorités et l'administration.

Unité durabilité et participation, Secrétariat général de la Direction Logement, environnement et architecture, rue du Port-Franc 18,
CP 5354, 1001 Lausanne, 021 315 53 15, unite.dd@lausanne.ch,
www.lausanne.ch/durable

AU NIVEAU CANTONAL

Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme – BCI

Le BCI soutient et cofinance des projets d'intégration et de prévention du racisme régionaux ou cantonaux hors Lausanne.

BCI, avenue de Sévelin 46, 1014 Lausanne, 021 316 49 59,
info.integration@vd.ch, www.vd.ch/integration

Direction générale de l'enfance et de la jeunesse

La Direction générale de l'enfance et de la jeunesse alloue des subventions à des projets et/ou activités favorisant l'équité des chances, un développement harmonieux, une protection adéquate et une implication dans la vie en société auprès des enfants et des jeunes du canton de Vaud.

Direction générale de l'enfance et de la jeunesse,
Commission de coordination, avenue Longemalle 1, 1020 Renens,
021 316 53 53, info.dgej@vd.ch, www.vd.ch/pej

AU NIVEAU FÉDÉRAL

Service de lutte contre le racisme – SLR

Le SLR soutient financièrement des projets traitant explicitement de la discrimination raciale et du racisme. La demande doit décrire en détails les activités concrètes projetées en matière de sensibilisation, de prévention ou de lutte contre le racisme.

SLR, Inselgasse 1, 3003 Berne, 058 464 10 33, ara@gs-edi.admin.ch,
www.slr.admin.ch



Commission fédérale des migrations - CFM

Sous le titre «Citoyenneté», la CFM soutient des projets visant à permettre à une population aussi large que possible de s'impliquer durablement dans des processus politiques. Le programme «Nouveau Nous», quant à lui, encourage des projets participatifs qui remettent en question les discours, les images, les histoires et les espaces du «Nous et les Autres» et qui développent des alternatives.

CFM, Quellenweg 6, 3003 Berne-Wabern, 058 465 91 16,
ekm@ekm.admin.ch, www.ebg.admin.ch

Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes - BFEG

Le BFEG soutient des projets promouvant l'égalité des chances dans le monde du travail.

BFEG, Schwarztorstrasse 51, 3003 Berne, 058 462 68 43,
ebg@ebg.admin.ch, www.ebg.admin.ch

Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées - BFEH

Le BFEH soutient les projets novateurs visant l'intégration et l'égalité des personnes handicapées. Dans ce cadre général, les projets portant sur les spécificités liées à la migration sont bienvenus.

BFEH, Inselgasse 1, 3003 Berne, 058 462 82 36,
ebgb@gs-edi.admin.ch, www.edi.admin.ch

AUTRES AIDES FINANCIÈRES

Pour-cent culturel Migros

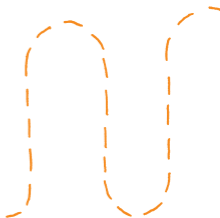
Le Service culturel Migros Vaud offre un soutien à des projets culturels (musique, théâtre, danse, arts visuels, etc.). Les porteurs et porteurs de projets doivent avoir une assise dans le canton de Vaud. Migros Vaud soutient également des projets, associations ou événements à but non lucratif défendant des valeurs environnementales, sociales, éducatives ou culturelles.

Service culturel Migros, chemin du Dévent, 1024 Ecublens,
058 568 30 50, service.culturel@gmvd.migros.ch,
www.migros-engagement.ch/fr/pour-cent-culturel

Loterie Romande

La Loterie Romande octroie des aides financières pour des projets à but non lucratif à certaines conditions. Les bénéficiaires sont en principe uniquement des associations ou des fondations.

Fondation d'aide sociale et culturelle du canton de Vaud,
Commission vaudoise de répartition de la Loterie Romande,
rue Saint-Martin 9, 1003 Lausanne, 021 351 00 65,
vd@entraide.ch, www.entraide.ch





4. Projet Traits d'union

Né en 2020, le projet Traits d'union a pour objectif général de favoriser l'implication et la participation des associations actives dans l'intégration et la prévention du racisme. Il permet une nouvelle forme de collaboration entre le BLI et ces associations, dans le cadre d'une démarche participative fondée sur l'information, la concertation, la coconstruction et la codécision.

Traits d'union doit ainsi permettre de répondre aux besoins exprimés par les associations, à savoir :

- Visibiliser et valoriser le travail d'intégration effectué par les associations, par la mise sur pied d'une journée annuelle destinée à la population lausannoise ;
- Favoriser les échanges entre associations ainsi que le partage avec le public grâce à la création d'une plateforme numérique ;
- Participer au suivi des thématiques actuelles en matière d'intégration grâce à la transmission d'informations à la Commission lausannoise pour l'intégration (CLI).



Informations détaillées :
www.lausanne.ch/tdu

Activités et groupes de travail

En trois années d'existence, divers groupes de travail ont œuvré afin de répondre à ces besoins exprimés par les associations :

- **Fête Diver'cité** : quatre éditions de l'événement, dont trois ouvertes au public, ont permis de mettre en lumière et de faire connaître le travail des associations. En 2023 et 2024, la Fête Diver'cité s'est associée à la célébration de la Journée internationale des migrantes et migrants organisée par le BLI. Le concept de la prochaine édition sera discuté en début d'année 2025.
- **Forums délibératifs** : organisés à trois reprises, ces forums permettent aux associations de se rencontrer, d'échanger et de transmettre ensuite leurs réflexions et préoccupations aux pouvoirs politiques. En 2024, les membres ont par exemple débattu des difficultés à trouver des personnes prenant la relève au sein des associations. L'année 2025 sera l'occasion de continuer à travailler sur ces thèmes et d'en développer de nouveaux.
- **Récits de vie** : ces ateliers ont permis à plusieurs participantes et participants de mettre en mots, ou en images, un parcours, un souvenir, une anecdote ou une émotion. Une partie de ces témoignages sont visibles sur le site web de Traits d'union.
- **Plateforme numérique www.traits-union.ch** : née en 2022, cette plateforme permet aux associations d'échanger entre elles et avec le public. Un lieu où déposer par exemple des petites annonces ou encore leurs futurs événements.

En 2025, Traits d'union se poursuivra à travers divers projets. Les nouvelles associations, ainsi que leurs idées, sont les bienvenues. Elles peuvent s'annoncer auprès du BLI à tout moment de l'année.

DATES À RETENIR

DES SÉANCES ONT LIEU TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Les dates peuvent être consultées ici :

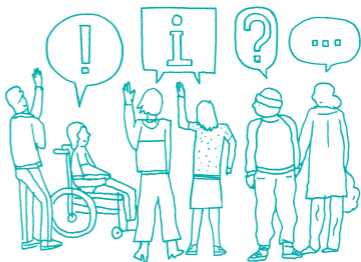
www.lausanne.ch/tdu >

Calendrier des prochaines rencontres

FÊTE DIVER'CITÉ

En décembre, date à déterminer.

Détails sur www.traits-union.ch/divercite



5. Salles en location

Grâce à des conventions signées avec différents partenaires, le Bureau lausannois pour les immigrés – BLI vous propose plusieurs salles en location, à un tarif avantageux.

Cette offre est réservée aux associations actives dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme, dont le siège est à Lausanne et/ou dont les activités principales sont destinées à la population lausannoise. Cette offre vise à couvrir des besoins ponctuels.

Les associations lausannoises du réseau de l'intégration ont ainsi accès à des salles aux capacités diverses (de 12 à 150 personnes) et prévues pour des usages variés, tels que séances de comité, réunions ou conférences.

En fonction de la demande, le BLI se réserve toutefois le droit de limiter le nombre de locations par association.



Informations détaillées et images :
www.lausanne.ch/bli >
Associations et migration >
Location subventionnée de salles

Salles avec tarif préférentiel

POUR RÉUNION, CONFÉRENCE, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Espace Dickens

À proximité de la gare CFF de Lausanne
(avenue Charles Dickens 4, 1006 Lausanne)

- 3 salles entièrement équipées (tables, chaises, beamer, écran, wifi, installation audio et flipchart)
- Capacité selon la salle : environ 25 personnes en mode réunion et 40 personnes en mode conférence
- Possibilité de réunir 2 voire 3 salles pour accueillir jusqu'à 120 personnes environ
- Cafétéria avec cuisine équipée
- Les salles peuvent être louées tous les jours de la semaine, pendant les plages horaires suivantes : 8h-12h, 12h30-17h, 17h30-22h30

Tarif: Fr. 10.- par salle et par plage horaire

Union des sociétés lausannoises – Salle La Nautique

Ouchy (chemin des Pêcheurs 7, 1007 Lausanne)

- 1 salle entièrement équipée (tables, chaises, beamer, écran, sono, micros, tv, flipchart)
- De mai à septembre, espace extérieur accessible sur demande (ombragé, fontaine et terrain de pétanque)
- Capacité: théâtre > 50-60 personnes, U-shape > 35 personnes, banquet > 40 personnes

Tarif: en fonction de la durée et des prestations
Pour plus de détails, voir avec le BLI



Cercle Ouvrier lausannois

Centre ville (Maison du Peuple, place Chauderon 5)

- 6 salles entièrement équipées (tables, chaises, matériel de projection et sono, wifi)
- Capacité selon la salle : 12 à 150 places en mode réunion et 200 personnes en mode conférence
- Les salles peuvent être louées tous les jours de la semaine, pendant les plages horaires suivantes :
7h30-12h30, 12h45-17h45, 18h-22h

Tarif: Fr. 10.-, Fr. 20.- ou Fr. 50.- par plage horaire selon la salle



MARCHE À SUIVRE POUR LA RÉSERVATION D'UNE SALLE

1. S'assurer des disponibilités de la salle sur le site internet du lieu concerné.
2. Contacter le BLI par téléphone (021 315 72 45) ou par email (bli@lausanne.ch) afin d'effectuer la réservation. Toutes les demandes de réservations doivent s'effectuer auprès du BLI pour bénéficier des tarifs préférentiels.
3. Fournir au BLI les documents suivants (lors de la première location ou en cas de changement):
 - a) les derniers statuts
 - b) la liste du comité actuel
 - c) si possible, le dernier rapport d'activités
 - d) le type d'activités prévues dans la salle
 - e) les coordonnées complètes et une copie de la carte d'identité de la personne responsable de la location (et/ou une copie de l'assurance RC de son association)
4. Signer le contrat et payer le montant convenu auprès du BLI (en espèces uniquement), afin de valider la réservation.

Autres salles

Une liste de salles est disponible sur le site de la Ville de Lausanne. Les salles proposées sont de type aula, cantine, centre socioculturel, maison de quartier, grande salle, refuge, salle d'établissement public, salle de conférence, salle de paroisse, salle de réunion, théâtre, etc. Un moteur de recherche permet de choisir selon ses besoins (type de salle, capacité, etc.).

Les principales salles sont répertoriées, par catégories, ci-après.

Plus d'informations sur www.lausanne.ch/salles

SALLES POUR CONFÉRENCES, ASSEMBLÉES, SÉANCES, ETC.

Centre social protestant – Salle de la fraternité

Un lieu à disposition des associations pour y mener des activités ponctuelles. Possibilité de louer la salle et la cuisine.

Place Arlaud 2, 1003 Lausanne, 078 206 94 09,
salle.frat@csp-vd.ch, www.csp.ch

Centre Pluriculturel et social d'Ouchy (CPO)

Diverses salles de rencontre pour réunions, formations et cours, salles pour fêtes et spectacles, une salle studio.

Chemin de Beau-Rivage 2, 1006 Lausanne, 021 616 26 72,
location@cpo-ouchy.ch, www.cpo-ouchy.ch

Espace Riponne

Cinq salles et une cafétéria. Pour cours, réunions et conférences. Prix réduit pour les associations proposant des activités ou des prestations aux personnes de 55 ans et plus.

Place de la Riponne 5, 1005 Lausanne, 021 323 04 23 (le matin),
location.riponne@vd.prosenectute.ch, www.espaceriponne.ch

Maison de la Femme, Fondation Madeleine Moret

Une grande salle et quatre petites sont disponibles. Prix réduit pour les associations féminines.

Avenue Eglantine 6, 1006 Lausanne, 021 323 33 22
info@maisondelafemme.ch, www.maisondelafemme.ch

MAISONS DE QUARTIER ET CENTRES SOCIOCULTURELS

Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise – FASL

Informations concernant les 16 lieux d'animation lausannois, dont la plupart mettent leurs locaux en location. Voir exemples ci-dessous.

Chemin de Malley 28, 1007 Lausanne
021 626 43 70, info@fasl.ch, www.fasl.ch

Maison de quartier de Chailly

Avenue de la Vallonnette 12, 1012 Lausanne,
021 653 72 66, info@m-q-c.ch, www.m-q-c.ch

Maison de quartier de la Pontaise

Rue de la Pontaise 33, 1018 Lausanne, 021 646 22 01,
info@lapontaise.ch, www.lapontaise.ch

Maison de quartier des Faverges

Chemin de Bonne-Espérance 30, 1006 Lausanne,
021 728 52 25, info@faverges.ch, www.faverges.ch

Centre socioculturel de la Bourdonnette

Route de Chavannes 201, 1007 Lausanne, 021 625 61 28,
info@bourdonnette.org, www.bourdonnette.org

Maison de quartier Sous-Gare

Avenue Edouard Dapples 50, 1006 Lausanne,
021 601 13 05, location@maisondequartiersousgare.ch,
www.maisondequartiersousgare.ch

Espace 44 – Espace d’animation socioculturelle des Bergières

Avenue des Bergières 44, 1004 Lausanne,
079 358 29 08, locations@espace44.ch, www.espace44.ch

Centre socioculturel de l’Union Syndicale Vaudoise – Pôle Sud

Plusieurs salles à configurations variables, pour des usages
tels que réunions, conférences, ateliers, cours, expositions,
projections, éventuellement concerts.

Avenue Jean-Jacques Mercier 3, 1003 Lausanne,
021 311 50 46, locations@polesud.ch, www.polesud.ch

SALLES DE PAROISSES

Centre œcuménique et de quartier du Bois-Gentil

Chemin du Bois-Gentil 9, 1018 Lausanne,
021 646 85 60, www.eerv.ch/region/lausanne-epalinges/bellevaux-saint-luc/pratique/paroisse

Centre paroissial de Chailly

Avenue du Temple 2bis, 1012 Lausanne,
021 652 43 48, chacat@bluewin.ch,
www.eerv.ch/region/lausanne-epalinges/chailly-la-cathedrale/accueil

Maison de paroisse d'Epalinges

Chemin de Sylvana 2, 1066 Epalinges,
021 784 08 76, paroisse.lescrosiettes@bluewin.ch,
www.pavillon-epalinges.ch/accueil/maison-de-paroisse

Maison de Saint-Jean

Avenue de Cour 138, 1007 Lausanne, 021 617 60 28,
www.lausanne.ch/vie-pratique/loisirs/salles-et-refuges/salles-et-refuges-de-lausanne/maison-saint-jean-cour-salle-reunion

Paroisse de Villamont

Avenue Villamont 13, 1005 Lausanne,
076 524 84 47, location.villamont@gmail.com,
www.lausanne.ch/vie-pratique/loisirs/salles-et-refuges/salles-et-refuges-de-lausanne/paroisse-villamont-grande-salle

REFUGES

Refuge des Saugealles

Situé dans la forêt lausannoise, à proximité d'Epalinges, ce refuge durable et écologique offre une capacité de 50 places intérieures et de 50 extérieures.

021 315 57 15, parcs.domaines@lausanne.ch,
www.lausanne.ch/saugealles

Grand et petit refuge de Sauvabelin

A l'orée du bois, deux refuges tout équipés, chauffés et accessibles aux personnes à mobilité réduite, pour organiser soirées et événements festifs.

Réserver en ligne : www.lausanne.ch/sauvabelin-refuges@lausanne.ch, 021 315 54 78

6. Adresses utiles

De nombreuses structures et entités peuvent constituer des ressources utiles pour les associations. Que ce soit au niveau lausannois, vaudois ou même national, elles représentent un accès privilégié et ouvert à toutes et tous vers des informations précieuses sur les questions liées à l'intégration.

Des répertoires sont en outre disponibles aux adresses suivantes :



Liste des associations de personnes migrantes :
www.lausanne.ch/associations-migrants



Liste des associations lausannoises :
www.lausanne-usl.ch/liste-des-associations

SUR LE PLAN LAUSANNOIS

Administration communale

021 315 25 55, www.lausanne.ch

Bureau lausannois pour les immigrés – BLI

Place de la Riponne 10, CP 5032, 1001 Lausanne,

021 315 72 45, bli@lausanne.ch, www.lausanne.ch/bli

Bénévolat-Vaud

Centre de compétences pour la vie associative. Propose notamment des consultations, formations et salles à louer. Permanences du lundi au jeudi de 9h à 12h30, services gratuits ou à prix modérés, ouverts à toutes et tous.

Avenue Louis-Ruchonnet 1, 1003 Lausanne,

021 313 24 00, info@benevolat-vaud.ch, www.benevolat-vaud.ch

Éducation 21

Coordonne et promeut l'éducation en vue d'un développement durable en Suisse. Est active dans des thèmes tels que l'éducation, la citoyenneté mondiale, l'environnement, la santé, l'éducation citoyenne, dont les droits humains, et l'économie.

Monbijoustrasse 31, 3011 Berne, 031 321 00 21,

info@education21.ch, www.education21.ch

Info Cité

Point d'information de la Ville de Lausanne, ce bureau généraliste a pour mission de renseigner, orienter et guider les Lausannoises et Lausannois et hôtes de passage.

Place de la Palud 2, 1003 Lausanne,

021 315 25 55, infocite@lausanne.ch,

www.lausanne.ch/infocite

Lundi-vendredi, 8h-17h et samedi, 9h-13h

Union des sociétés lausannoises – USL

Association faîtière regroupant les associations à but non lucratif ayant leur siège à Lausanne, ou une part de leurs intérêts ou de leur identité liés à la commune. Son but est de centraliser les désirs légitimes des associations, de les faire valoir et de les soutenir.

Bureau des associations, chemin des Pêcheurs 7, 1007 Lausanne,
079 341 81 95, info@lausanne-usl.ch, www.lausanne-usl.ch

SUR LE PLAN CANTONAL

Administration cantonale

021 316 21 11, www.vd.ch

Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme – BCI

Avenue de Sévelin 46, 1014 Lausanne,
021 316 49 59, info.integration@vd.ch,
www.vd.ch/integration

SUR LE PLAN FÉDÉRAL

Commission fédérale contre le racisme – CFR

A pour mandat de s'occuper de discrimination raciale, de promouvoir une meilleure entente au sein de la population, de combattre toute forme de discrimination raciale directe ou indirecte et d'attacher une importance toute particulière à la prévention pour que celle-ci soit efficace.

Inselgasse 1, 3003 Berne,
058 464 12 93, ekr-cfr@gs-edi.admin.ch,
www.ekr.admin.ch

Commission fédérale des migrations – CFM

Commission extraparlamentaire chargée de conseiller le Conseil fédéral et l'administration dans les questions de migration. Elle encourage la cohésion sociale par le soutien de nombreux projets.

Quellenweg 6, 3003 Berne-Wabern,
058 465 91 16, ekm@ekm.admin.ch, www.ekm.admin.ch

Secrétariat d'état aux migrations – SEM

Réglemente les conditions d'entrée, de séjour et de travail en Suisse et décide qui peut y obtenir protection contre des persécutions. Il coordonne les efforts déployés par la Confédération, les Cantons et les Communes en matière d'intégration des étrangers.

Quellenweg 6, 3003 Berne-Wabern,
058 465 11 11, www.sem.admin.ch

Service de lutte contre le racisme – SLR

Réalise, soutient et coordonne les activités au niveau fédéral visant à prévenir le racisme et à défendre les droits humains.

Secrétariat général DFI, Inselgasse 1, 3003 Berne,
058 464 10 33, ara@gs-edi.admin.ch, www.edi.admin.ch



Editeur : Bureau lausannois pour les immigrés – BLI
Design : alafolie.ch
Impression : Cavin-Baudat
Janvier 2025, 11^e édition



Ville de Lausanne

Bureau lausannois
pour les immigrés

Pl. de la Riponne 10 - CP 5032
CH-1001 lausanne - T +41 (0)21 315 72 45
bli@lausanne.ch - www.lausanne.ch/bli

Le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) est le centre de compétences de la Ville de Lausanne dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme.